

l'écho de Tonnay

| DÉCEMBRE 2025 – n°48 |

Le magazine d'information de votre commune

GRAND FORMAT

***Transition énergétique :
Tonnay-Charente
engagée pour l'avenir***



ACTU'

***Élections municipales :
rendez-vous les
15 et 22 mars 2026***

COMPRENDRE VOTRE COMMUNE
***Jardins, haies et arbres :
quelles sont les règles à
respecter entre voisins ?***

tonnay-charente.fr



édito

Chères Tonnacquoises, chers Tonnacquois,

Ce moment, je l'ai souvent imaginé, parfois un peu redouté, mais il est venu naturellement, comme une étape inévitable dans le grand livre de notre vie collective et de mon engagement public.

Après **37 années** passées au service de notre commune, dont douze en tant que maire, je vous écris ces quelques mots empreints d'émotion et de gratitude.

Plus qu'un mandat politique ce fut une aventure humaine, faite de rencontres, de projets, de réussites, mais aussi de défis et d'épreuves que nous avons surmontés ensemble.

J'ai vu notre commune évoluer, se transformer, grandir, tout en conservant son identité et ses racines.

Chaque décision que j'ai prise, chaque orientation que nous avons donnée, je les ai portées avec un seul objectif : **servir l'intérêt général** avec humilité et sincérité, mais aussi rester digne de votre confiance.

Cette confiance, je la considère comme le plus bel honneur de ma vie publique.

Toute ma **reconnaissance profonde** :

- Aux équipes municipales successives, composées de femmes et d'hommes engagés, qui ont travaillé avec passion et loyauté.
- Aux agents communaux, chevilles ouvrières de notre service public, dont le professionnalisme et la disponibilité sont exemplaires, sans oublier nos trois derniers Directeurs généraux des services, les vrais piliers de notre administration communale.
- Aux associations, bénévoles, commerçants, artisans qui font vivre notre territoire et lui donnent son âme.
- Et à vous, **chers Tonnacquois**, pour vos encouragements, vos idées, vos critiques constructives, qui m'ont permis de progresser.

Je tiens à exprimer ma **gratitude** à toutes celles et ceux qui ont partagé cette aventure.

Je sais que la future équipe municipale saura poursuivre le chemin avec énergie, créativité et sens des responsabilités.

En quittant cette fonction, je ne quitte pas ma commune, je quitte ma fonction, mais je resterai un habitant parmi vous, attentif à l'avenir, fier de ce que nous avons accompli ensemble et confiant en demain.

Je pars sereinement, l'esprit tranquille avec le sentiment du devoir accompli, le cœur rempli de souvenirs qui resteront gravés en moi comme autant de preuves que l'engagement local est l'une des plus belles formes de service à autrui.

Merci, du fond du cœur, pour votre confiance, votre bienveillance et votre amitié.

Prenez soin de vous et je vous souhaite une excellente année 2026 !!

Votre Maire, Éric AUTHIAT.



Éric Authiat

Maire de
Tonnay-Charente

l'écho de Tonnay

Le magazine d'information de votre commune

04 RETOUR EN IMAGES

06 L'ACTU'

Élections municipales
Des écoles rénovées pour une meilleure rentrée
De nouveaux panneaux numériques pour mieux informer

07 GRAND FORMAT

Transition énergétique : Tonnay-Charente engagée pour l'avenir

11 COMPRENDRE VOTRE COMMUNE

Jardins, haies et arbres : quelles sont les règles à respecter entre voisins ?
Luttons contre le frelon asiatique

12 VIE ASSOCIATIVE

« Moi aussi citoyen » : les jeunes tonnacquois à la découverte de la démocratie
Le Rythmic Club Tonnay-Charente

14 HIER ET AUJOURD'HUI

Tonnay-Charente et le sport : histoire d'un équipement permanent

16 RENCONTRE

Aurélie Martineau
Antoine Marx

18 TRIBUNES

19 AGENDA



04



07



12

Rénovation du pont suspendu de Tonnay-Charente 2024-2030

Pour participer au projet [QR code](#)

Tonnacquois(es) DEVENEZ BÂTISSEUR DU PROJET !

TONNAY CHARENTE



Forum des associations
6 septembre 2025
Sur les quais



**Cérémonie d'accueil
des nouveaux habitants**
6 septembre 2025
Aux Halles



Journée des aidants - CCAS
18 septembre 2025
Place Jean Moulin



Arts martiaux lors des Journées européennes du patrimoine
20 septembre 2025
Château de l'IME Croix-Rouge française



**Remontée de
l'estuaire du Rotary**
21 septembre 2025
Arrivée jardin des Capucins



5 et 10 km du RCTAT
1er novembre 2025
Départ et arrivée sur les quais



**Thé dansant des
aînés du CCAS**
8 septembre
À la salle des fêtes



Elections municipales

rendez-vous les
15 et 22 mars 2026

Les prochaines élections municipales se tiendront les dimanches 15 et 22 mars 2026. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales avant le vendredi 6 février 2026. L'inscription peut se faire en mairie ou en ligne sur service-public.fr.

Pensez également à signaler tout changement d'adresse au service Élections afin de recevoir votre carte d'électeur. Le service Élections reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Les jeunes recensés à 16 ans sont inscrits automatiquement l'année de leurs 18 ans, à l'adresse déclarée.

Vous pouvez vérifier votre situation électorale et effectuer une procuration en ligne, désormais possible via l'identité numérique certifiée de France Identité.

Service Élections : 05 46 82 14 33
etat.civil@tonnay-charente.fr

De nouveaux panneaux numériques pour mieux informer

Deux nouveaux panneaux numériques ont récemment été installés avenue André Dulin et rue Édouard Tarif. Ces équipements modernes viennent renforcer les outils de communication de la Ville en diffusant en temps réel les informations municipales : actualités, alertes, événements et messages pratiques.

Dotés d'un système d'éclairage LED à faible consommation et alimentés partiellement

DES ÉCOLES RÉNOVÉES POUR UNE MEILLEURE RENTRÉE



Comme chaque été, la période des vacances scolaires a permis à la Ville de réaliser plusieurs travaux d'entretien et d'amélioration dans les écoles. À l'école élémentaire Plaisance, les sanitaires ont été entièrement refaits, dans des tons roses et verts apportant une touche de fraîcheur et de modernité.

Du côté de la maternelle Plaisance, la salle d'évolution n°1 a bénéficié d'un nouveau faux plafond, améliorant à la fois le confort acoustique et l'éclairage. Enfin, à la maternelle Archiac, deux classes ont été équipées de stores intérieurs anti-chaleur, pour un meilleur confort thermique et visuel.

Autant d'aménagements qui contribuent au bien-être quotidien des élèves et des équipes éducatives.



par l'énergie solaire, ces panneaux allient performance et respect de l'environnement. Leur excellente qualité d'image garantit une lecture claire et agréable, quelles que soient les conditions de luminosité.

Avec ces installations, la Ville poursuit sa démarche de modernisation et de proximité, pour une information plus réactive et accessible à tous les habitants.

GRAND FORMAT

Transition énergétique : Tonnay-Charente engagée pour l'avenir

La transition énergétique s'impose aujourd'hui comme un enjeu majeur pour nos territoires. Face au changement climatique et à la raréfaction des ressources, repenser nos modes de production et de consommation d'énergie devient une priorité. Partout, collectivités, entreprises et citoyens s'engagent pour réduire leur empreinte carbone et favoriser les énergies renouvelables : solaire, éolien, biomasse ou encore géothermie. Ces initiatives locales dessinent peu à peu un modèle plus sobre, plus durable et plus solidaire.

À travers ce dossier, découvrons comment notre commune agit concrètement pour accompagner ce mouvement : rénovation énergétique des bâtiments, ombrières photovoltaïques, relamping LED, sensibilisation du public... Ensemble, nous préparons un avenir plus respectueux de l'environnement et des générations futures.



L'énergie solaire photovoltaïque pour produire de l'électricité



Le parking du boulodrome et plusieurs terrains de pétanque de La Guerrie seront bientôt équipés d'ombrières photovoltaïques.

taïques. Ce projet innovant, porté par la société See You Sun, s'inscrit dans une démarche de transition énergétique et d'autonomie locale. Le tiers investisseur assurera la réalisation des travaux, l'entretien des installations et la mise en place d'une auto-consommation collective au bénéfice des bâtiments municipaux de Tonnay-Charente. La production estimée à 1 MW¹ permettra de couvrir environ 90% des besoins en éclairage des équipements publics communaux. Le marché est déjà attribué ; les autorisations administratives sont attendues pour le premier

semestre 2026, sous réserve d'acceptation définitive.

Après l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), l'école maternelle Plaisance est désormais équipée à son tour depuis 2024. La Maison de santé bénéficie également du même dispositif. Ces installations, si elles produisent encore modestement, ont avant tout une valeur symbolique (effet papillon) : elles illustrent la volonté municipale d'agir concrètement pour un avenir plus durable et de sensibiliser chacun à l'énergie solaire.

La géothermie, une énergie renouvelable pour chauffer les bâtiments

Dans le cadre du remplacement de l'ancienne chaudière au gaz de la mairie, des services techniques et de la médiathèque, la commune a choisi une solution plus durable : la géothermie. Cinq forages, totalisant 980 mètres linéaires, ont été réalisés dans la cour de la mairie pour alimenter une pompe à chaleur capable de capter l'énergie naturellement présente dans le sol. Ce dispositif couvrira environ les deux tiers des besoins énergétiques des bâtiments, le tiers restant étant assuré par une nouvelle chaudière gaz à haute efficacité. Ce projet, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement Abaque et Hygeo, représente un investissement de 380 000 € TTC, subventionné à hauteur de 65% par l'Ademe (Fonds Chaleur) et la DETR (Fonds Vert). Parallèlement, la chaudière du complexe municipal a été remplacée par un système à condensation performant, et sera doté d'une régulation par zone effective en juin 2026. Ce nouvel équipement fait l'objet d'un contrat de gros entretien et de remplacement des matériels usés.

L'alliance des robinets thermostatiques sur les radiateurs et d'un thermostat permet de gérer efficacement les consommations d'énergie.



L'éclairage LED : un investissement durable, écologique et économique

Dans le cadre de sa politique d'économie d'énergie, la commune poursuit la modernisation de son éclairage public et de ses bâtiments municipaux. Après plusieurs années de travaux, la quasi-totalité des rues est désormais équipée de luminaires LED, tout comme le CAP centre social, l'espace scénique des Halles, le pavillon Jean Mercier, les ateliers municipaux, le bureau de la police municipale, les vestiaires des services techniques ainsi que plusieurs classes et les sanitaires de l'école élémentaire Plaisance, l'école maternelle Plaisance et une partie de l'école maternelle Archiac.

Ce vaste chantier de renouvellement de l'éclairage public, d'un montant total de 87 308,08 € HT, a bénéficié du soutien financier du SDEER, ramenant la participation de la commune à environ 17 595,22 € HT. Les nouveaux équipements permettent une économie d'énergie estimée à un facteur 2,5 par rapport à l'éclairage traditionnel.

Les installations sportives ne sont pas en reste : les mâts et projecteurs entourant les terrains d'honneur de football et de rugby ont également été remplacés par des dispositifs LED (et consommation différenciée), offrant un meilleur confort visuel et une consommation réduite.

Des travaux d'isolation thermique pour plus de confort au quotidien

Afin de réduire la consommation énergétique et d'améliorer le confort des usagers, la commune poursuit son programme d'isolation thermique des bâtiments municipaux. Des travaux d'isolation extérieure ont été réalisés sur les logements du 1 et du 3 rue Louis Pergaud, tandis que les combles de la mairie ainsi que ceux des anciens et nouveaux lo-

caux des services techniques ont été isolés. À l'école maternelle Plaisance, le plafond de la salle n°1 a bénéficié d'un renforcement de l'isolation, et les menuiseries extérieures du bâtiment d'Archiac ont été remplacées, confirmant l'engagement de la commune en faveur de la transition énergétique et du bien-être de tous.

Optimiser les performances énergétiques des bâtiments communaux

La Ville s'est engagée dans une démarche ambitieuse d'amélioration de la performance énergétique de son patrimoine bâti. Pour l'accompagner dans cette transition, elle bénéficie de l'expertise d'une économie de flux de la CARO. Cette professionnelle apporte un soutien technique précieux aux services municipaux : diagnostics énergétiques, suivi des consommations, aide à la prise de décision ou encore études spécifiques (comme celles menées sur les chaudières ou l'installation de panneaux photovoltaïques au boulodrome).

Elle accompagne également la commune candidate au dispositif ACTEE+, qui vise à favoriser la rénovation énergétique des bâtiments publics, tout en préparant la mise en œuvre du décret tertiaire imposant le suivi et la déclaration des consommations sur la plateforme de l'ADEME.

Grâce à ce travail collectif, la collectivité avance concrètement vers une meilleure maîtrise de ses consommations et le développement des énergies renouvelables.

¹Le MWc est le Mégawatt-crête, un multiple de l'unité de mesure dénotant la puissance maximale d'un dispositif.



INTERVIEW DE

Sophie Renon

économiste de flux ACTEE à la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

QUEL EST LE RÔLE DE L'ÉCONOME DE FLUX DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU NIVEAU LOCAL, NOTAMMENT POUR ATTEINDRE DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ?

L'économie de flux accompagne les communes dans la maîtrise de leurs consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables. Il commence par bien connaître le patrimoine, les usages et les équipements techniques. Les premières actions consistent souvent à ajuster les puissances souscrites sur les contrats d'énergie, à optimiser le pilotage des installations (programmation du chauffage, éclairage, ventilation...) et à sensibiliser les usagers.

La réalisation d'audits énergétiques permet ensuite d'identifier les travaux à engager pour réduire les consommations : isolation des murs et des plafonds, remplacement des menuiseries ou encore modernisation des systèmes de chauffage. Enfin, une veille réglementaire est assurée afin d'informer les communes des évolutions en matière d'énergie et de performance énergétique.

QUELLES SONT LES MÉTHODES QUE VOUS UTILISEZ POUR IDENTIFIER LES SURCONSOMMATIONS ?

Les surconsommations sont repérées grâce au suivi régulier des courbes de consommation d'énergie. Par exemple, une consommation électrique élevée dans une école la nuit ou le week-end peut révéler que des équipements sont restés allumés. Ces analyses permettent d'intervenir rapidement pour corriger les dérives et éviter les gaspillages.

QUELS TYPES DE SOLUTIONS CONCRÈTES AVEZ-VOUS PROPOSÉES À NOTRE COLLECTIVITÉ POUR RÉDUIRE SES FACTURES ÉNERGÉTIQUES, PAR EXEMPLE EN MATIÈRE DE CHAUFFAGE, D'ÉCLAIRAGE OU D'ISOLATION ?

À Tonnay-Charente, plusieurs actions ont été menées : accompagnement technique pour l'extension de l'école maternelle, mise en place d'un logiciel de suivi des consommations, mise en place d'un système de géothermie sur champs de sondes pour la mairie, et travaux d'isolation des combles ainsi que de calorifugeage des réseaux réalisés à coût nul grâce à la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

DANS QUELLE MESURE LES ÉNERGIES RENOUVELABLES OU DES ÉQUIPEMENTS PLUS PERFORMANTS ONT-ILS ÉTÉ INTÉGRÉS DANS NOS PROJETS DE TONNAY-CHARENTE ?

Grâce à l'adhésion de la CARO au CRER (Centre Régional des Énergies Renouvelables), Tonnay-Charente a pu mandater gratuitement cet organisme pour étudier le potentiel photovoltaïque du boulevard. Cette étude a ensuite permis de lancer un appel à manifestation d'intérêt afin de sélectionner un porteur de projet pour l'installation d'ombraries photovoltaïques sur le site.



Jardins, haies et arbres : quelles sont les règles à respecter entre voisins ?

Le retour des beaux jours s'accompagne souvent d'un regain d'activité dans nos jardins. Mais attention : entretenir ses plantations ne relève pas seulement du bon sens, c'est aussi une obligation légale.

Distances et taille

Les arbres de plus de 2 mètres doivent être plantés à au moins 2 mètres de la limite séparative, et ceux de moins de 2 mètres à 50 centimètres minimum. Une haie mitoyenne doit être entretenue par les deux voisins, chacun prenant en charge son côté.

Branches, racines et fruits

Si les branches du voisin dépassent chez vous, vous pouvez l'obliger à les couper, mais vous ne pouvez pas le faire vous-même sans autorisation. En revanche, les racines, ronces et mauvaises herbes envahissantes peuvent être taillées librement jusqu'à la limite de propriété. Quant aux fruits qui tombent naturellement dans votre jardin, vous pouvez en profiter.

Entretien et débroussaillage

Un terrain laissé en friche à proximité des habitations peut faire l'objet d'une mise en demeure par la mairie. Dans les zones à risque incendie, le débroussaillage est obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour des constructions et de 10 mètres le long des voies d'accès.

Bon voisinage avant tout

En cas de désaccord, privilégiez toujours le dialogue ou la conciliation avant toute démarche administrative. Et pour rappel, les déchets verts ne doivent pas être brûlés : direction la déchetterie ou le compost !

Luttons contre le frelon asiatique



Depuis son apparition en 2004, le frelon asiatique poursuit son expansion sur notre territoire, menaçant les abeilles et la biodiversité. Il a été particulièrement présent cette année et il faut rappeler que c'est un prédateur redoutable pour les abeilles et dangereux pour l'homme. Pour limiter sa prolifération, il est conseillé de piéger entre le 15 février et le 30 avril les reines fondatrices qui ont hiberné et ont besoin de sucre pour redémarrer leur activité.

Le nouveau piège à frelons est simple, économique et très efficace : disposez-le près des ruchers, arbres fruitiers ou anciens

nids, avec un mélange d'1/3 de bière (brune de préférence), 1/3 de sirop de cassis ou de grenadine et 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles). Ce piège est à suspendre à hauteur d'homme, de préférence exposé au soleil.

Retirez les pièges fin avril pour préserver les autres insectes. En cas de nid repéré, contactez la FREDON de la Charente-Maritime pour une intervention sécurisée.

Tél. 05 46 50 26 86
fredon.charente-maritime@orange.fr
www.fredon-charente-maritime.fr



« Moi aussi citoyen » les jeunes tonnacquois à la découverte de la démocratie

Ils sont douze, âgés de 11 à 15 ans, et partagent une même envie : mieux comprendre le fonctionnement de la démocratie et la place qu'y occupent les jeunes. Encadrés par Thomas Pertus, animateur jeunesse, et Matthieu Lesobre, animateur enfance du CAP centre social, ils participent au projet « Moi aussi citoyen », un programme ambitieux débuté en février 2025 et qui s'étendra jusqu'en avril 2026.



L'objectif ? Amener les jeunes à découvrir les institutions françaises et européennes, rencontrer des élus et réfléchir à leur propre rôle dans la vie publique. À travers ce projet, le CAP centre social souhaite favoriser l'engagement, la prise d'initiative et la responsabilisation des adolescents, tout en les initiant aux règles démocratiques.

Le groupe s'est déjà réuni à plusieurs reprises pour échanger

autour des notions de citoyenneté et d'engagement. Deux actions d'autofinancement ont d'ailleurs été menées avec succès (ventes de gâteaux et participation au bal de promotion des 3^e) permettant de récolter près de 480 €, auxquels s'ajoute le soutien d'un sponsor local.

Le programme s'annonce riche pour les mois à venir. Après une première rencontre avec le maire de Tonnay-Charente en juin 2025, les jeunes ont réalisé des panneaux d'information afin de présenter leur démarche. Se sont ensuivies des visites institutionnelles et des rencontres avec des élus : président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan, présidente du Département de la Charente-Maritime, représentant de la Région Nouvelle-Aquitaine... Le point d'orgue du projet sera un séjour à Paris et à Bruxelles pour les vacances de printemps 2026, avec la découverte de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Parlement européen.

Au fil des rencontres et des échanges, ces jeunes citoyens en herbe apprennent à questionner, débattre, et formuler leurs idées. Un véritable parcours d'éducation à la citoyenneté, pour comprendre comment chacun, quel que soit son âge, peut participer au « pouvoir d'agir ».

Le Rythmic Club Tonnay-Charente



Créé en 2014, le Rythmic Club Tonnay-Charente (RCTC) compte aujourd'hui près de 70 licenciées, âgées de 6 à 25 ans. Ce club féminin, qui célèbre cette année ses 11 ans d'existence, conjugue rigueur sportive et expression artistique à travers la gymnastique rythmique, une discipline olympique alliant souplesse, adresse et maîtrise technique des différents engins.

Sous la houlette d'Aude Mounet, juge nationale et coach forte de trente années d'expérience, et de Mado Pommier, présidente de l'association sportive qui encadre les groupes de loisirs, le club s'articule autour de deux pôles : compétition et loisirs.

Le premier réunit 28 gymnastes passionnées qui s'entraînent chaque lundi pendant deux heures et demie, tandis que le second accueille 40 pratiquantes les mercredis et jeudis, réparties en trois groupes, pour une approche plus ludique et accessible à toutes.

La gymnastique rythmique demande autant de souplesse que de précision, les gymnastes évoluant en musique avec différents engins (ruban, cerceau, corde, massues ou ballon) pour créer des enchaînements chorégraphiés d'une minute trente. Les ensembles, composés de quatre à huit gymnastes, travaillent la cohésion et l'expression pour séduire le jury... et le public.

Le RCTC peut se féliciter d'une belle progression en compétition : deux équipes ont décroché un podium régional Nouvelle-Aquitaine en terminant 2^e, tandis qu'une autre s'est hissée jusqu'au niveau fédéral national. Pour la saison 2025-2026, le club ambitionne d'engager quatre équipes, dont deux au niveau supérieur, avec en ligne de mire le Championnat de France.

Au-delà des résultats, l'esprit de solidarité reste au cœur de la vie du club. Les plus grandes transmettent leur expérience aux plus jeunes, tandis que les parents

soutiennent activement les gymnastes lors des compétitions et s'investissent pleinement lors des événements.

Le grand gala de fin d'année, moment phare de la saison, se tiendra le samedi 13 juin 2026 à 19 h au gymnase municipal, sur le thème du cinéma.

Renseignements :
rctcgr17@gmail.com





Tonnay-Charente et le sport : histoire d'un équipement permanent



Tonnay-Charente est réputée pour accueillir un nombre important et varié d'associations sportives. Aujourd'hui, nous pouvons en dénombrer 25 allant des sports collectifs (rugby, basket, football...) à des activités plus individuelles (judo, athlétisme, MMA...).

La pratique sportive organisée en association à Tonnay-Charente est ancienne et remonte à la fin du XIX^e siècle. Une des plus anciennes concerne le vélo avec la création de « La pédale de Tonnay-Charente » en 1898 avec un siège social au café du Commerce. En 1922, l'Union Sportive Charentaise (USC) veut développer la gymnastique et l'athlétisme comme l'indique son intitulé : « Société de gymnastique, sports athlétiques et préparation militaire ». Elle organisera des défilés en préalable des rencontres

sportives au son de la fanfare « La Lyre ». L'USC va se décliner en différentes pratiques sportives dont la section de football l'Églantine créée en 1936. Après la guerre, la même USC prend l'appellation Club Omnisport.

À partir des années 1970 et surtout 1990, les différentes disciplines sportives vont devenir indépendantes de l'USC et créer leur propre club : entre autres rugby (1972), basket (1979), football (1990), athlétisme (1994).

Pour accueillir tous ces pratiquants, il a fallu construire des installations sportives polyvalentes ou adaptées à de nouvelles activités. Elles ont connu de nombreuses modifications et ont même souvent changé d'emplacement sur le territoire communal.

Pour les pratiques sportives collectives de plein air, football et

rugby, deux terrains étaient disponibles avant-guerre. L'un au lieu-dit Sainte-Marguerite, situé actuellement le long de la départementale, chemin de Boisrond, l'autre rue du Parc, à l'est de la commune. Les terrains n'étaient pas d'une grande qualité et les résultats faisaient parfois l'objet de contestations. Après-guerre, un véritable ensemble voit le jour à Archiac. Ces terrains appelés « parc de sport » ont été aménagés en 1954 pour accueillir dans un premier temps le rugby, le football, l'athlétisme, le basket et les boulistes. Puis, dans un deuxième temps, la construction quatre ans plus tard de tribunes a permis d'organiser des rencontres sportives avec un public nombreux. Enfin, une extension par la création de nouveaux terrains accompagnés d'un local pour le rugby donne les dimensions actuelles du plateau spor-

tif. Pour compléter cet ensemble d'Archiac, deux terrains de tennis sont construits en 1980. Puis un troisième qui sera par la suite couvert et inauguré en septembre 2008. Enfin, un skate park sera construit en 2007 le long de la rue de la Jehannière à destination des plus jeunes pour compléter l'offre sportive.

Concernant les sports de plein air, il ne faut pas oublier les clubs de pétanque et de boules lyonnaises. À l'origine installés place Jacob pour les premiers et en contrebas du Centre Richard pour les seconds, ces deux clubs vont bénéficier d'un des plus grands plateaux du département avec 84 terrains situés à La Guérie. Ils seront inaugurés en début d'année 2014.

Les salles couvertes permettant une pratique plus régulière apparaissent dans les années 1970.

Tout d'abord, un premier gymnase, appelé salle omnisport, est construit rue Louis Pergault entre 1975 et 1976 sur presque 1200 m² et aura coûté plus d'un million de francs. Aujourd'hui, nous l'appelons le Gymnase Taris. Un règlement d'utilisation édicté en décembre 1976 montre que cette ouverture est apparemment très attendue eu égard à la liste des associations qui y figurent :

athlétisme, rugby, football, tennis, volley-ball, danse classique, gymnastique qui s'exerçaient avant dans l'actuelle caserne des pompiers. Mais également le CAP, les écoles et le collège.

Ensuite, devant une fréquentation accrue, une deuxième salle, appelée complexe municipal, est construite entre 1989 et 1990. Avec ses 2 000 m² dont la salle de sport de 1 200 m² et un tatami de 150 m², cet ensemble, qui comprend également une salle des fêtes, a coûté à l'époque un peu moins de 10 millions de francs. L'inauguration s'est faite en février 1991 en présence des autorités et des élus dont le maire de l'époque, Jean Pétraud.



Une autre structure sportive fait la fierté de la commune. Une piscine est construite dès 1972 près des écoles et du collège pour bénéficier au plus grand nombre. Dotée d'un bassin de 25 m et d'un autre bassin d'initiation elle fera l'objet d'embellissement et la création d'un système de chauffage pour un des bassins au milieu des années 1980.



Il ne faut pas oublier le club nautique qui est ancien par sa création en 1967. Son premier local était installé sous une des arches du pont avant son transfert dans les anciens abattoirs des Capucins en 1989. C'est à ce moment que vont être installés les pontons, puis une cale bétonnée aménagée en 2007.

Toujours portée par l'énergie de ses associations et de ses bénévoles, Tonnay-Charente confirme son identité de ville sportive. Un héritage vivant qui se renforce chaque année grâce à l'engagement collectif et à la passion partagée pour toutes les pratiques.





Aurélie Martineau

Photographe professionnelle de Tonnay-Charente

Aurélie, nous vous avons déjà rencontrée, lorsque vous nous avez présenté votre travail. Aujourd'hui, votre activité évolue pouvez-vous nous expliquer de quelle manière ?

Tout d'abord, je viens d'obtenir le diplôme de Portraitiste de France, titre prestigieux, témoin de la qualité de mon travail. C'est un challenge qui demande beaucoup de travail et de rigueur.

C'est une belle reconnaissance de la part de la FFMI (Fédération Française des Métiers de l'Image).

J'ai aussi obtenu la Qualification Européenne, QEP, autre reconnaissance, qui valide mes compétences techniques à un niveau plus élevé.

Je prépare actuellement le titre de MQEP qui est l'équivalent de Maître Photographe Européen, le plus haut titre existant, car j'aime me challenger.

Ces appréciations doivent vous porter pour continuer votre métier avec passion, avez-vous de nouveaux projets ?

Oui, je vais mettre en place un service de photos d'identité pour les bébés et les enfants. J'ai

donc investi dans du matériel spécifique, afin de proposer mes propres tirages et des tirages d'art.

J'élargis mes services actuellement destinés aux particuliers, vers les entreprises, afin de les accompagner dans le développement de leur image.

C'est ainsi que je poursuis ma ligne de conduite, toujours aller de l'avant en développant de nouveaux projets !



Antoine Marx

Le jeune sprinteur de 16 ans de l'Athlétisme tonnacquois



Pourquoi avoir choisi le 400 m et qu'est-ce qui vous motive à poursuivre l'athlétisme ?

Je me suis orienté vers le 400 m en arrivant en section sportive à Niort en 2024, conseillé par mes coachs qui ont remarqué ma facilité sur le sprint comme sur les distances plus longues. J'y prends aujourd'hui beaucoup de plaisir. J'ai débuté l'athlétisme à 3 ans, inscrit pour canaliser mon énergie. La variété des activités m'a d'abord séduit, puis la volonté de progresser et d'améliorer mes chronos m'a motivé à poursuivre.

Quel moment a véritablement marqué un tournant dans votre jeune carrière sportive ?

En février 2025, je décroche le titre de vice-champion de France du 400 m en salle à Liévin, un exploit survenu seulement six mois après mon entrée en section sportive. L'année 2025 marque aussi ma première participation aux Championnats de France indoor et outdoor. À Liévin, je dé-

couvre la concurrence nationale, avec un stress intense avant ma série. Une fois la course lancée, je m'impose en réalisant le meilleur temps. En finale, porté par cette confiance retrouvée, je décroche la deuxième place. Une expérience marquante, soutenue par mon club de Tonnay-Charente, qui reste un tournant majeur de mon parcours sportif.

Quel rythme d'entraînement pour concilier athlétisme et études ?

Je m'entraîne tous les jours avec des séances variées : technique, musculation, aérobic ou sprint en côte. La plus exigeante reste la "spé", adaptée aux compétitions, comme un enchaînement 300-250-200 m pour le 400 m. Grâce à la section sportive du lycée de la Venise Verte à Niort, je concilie cours et entraînements malgré un rythme très soutenu. Le soir, je dois encore étudier, mais une bonne organisation m'aide à tenir. Je réserve le week-end au repos et à la prévention des blessures.

Quels sont les rêves et ambitions qui guident votre parcours sportif ?

Je vise d'abord à intégrer l'Équipe de France et à participer aux Championnats d'Europe cadets en Italie, tout en préparant la saison hivernale 2026. À long terme, j'ambitionne de figurer parmi les meilleurs mondiaux et de me battre pour des médailles lors des grands championnats internationaux. Mon rêve d'enfant reste de participer aux Jeux Olympiques, l'événement sportif que je souhaite vivre avant tout, symbole ultime pour tout athlète.

Quel regard portez-vous sur les athlètes qui vous inspirent ?

J'en ai pas de modèle unique, mais puise mon inspiration chez plusieurs athlètes comme Étienne Daguinos, Jakob Ingebrigtsen et Sydney McLaughlin-Levrone. J'apprécie la personnalité et la polyvalence des deux premiers, tandis que l'Américaine incarne pour moi la quête de perfection. Leur discipline et leur mental me montrent qu'il est possible de repousser ses limites.



TONNAY AVANCE

Le sentiment du travail accompli....

Nous avons pour habitude d'appuyer notre expression de majorité municipale sur le Grand Format du bulletin.

L'actuel numéro évoque la transition énergétique et présente quelques réalisations municipales qui démontrent le souci de la municipalité de Tonnay-Charente de répondre à ce défi majeur, partagé par ailleurs par la majorité de la population.

- Rénovation énergétique des bâtiments avec, entre autres, une nouvelle chaudière à géothermie pour la mairie ce qui permettra à la fois de répondre à une sobriété énergétique et de faire des économies à moyen terme.

- Couverture des terrains de boules de la Guerrie par des ombrières photovoltaïques afin de produire de l'électricité mais aussi de rendre plus accessibles des terrains toute l'année aux joueurs des deux clubs.

- Changement des éclairages en LED ce qui permet à nouveau de faire des économies et d'améliorer le confort visuel, en particulier des utilisateurs des infrastructures sportives

- Des travaux d'isolation thermique des bâtiments communaux pour améliorer le confort des usagers et en particulier nos enfants.

Économie, confort, sobriété sont les maîtres mots de notre action. Nous nous inscrivons ainsi dans des réalisations concrètes au bénéfice de tous les tonnacquoises et les tonnacquois tout en préparant leur avenir. C'est ce que l'on peut appeler une bonne gestion communale.

Ce numéro de bulletin est le dernier qui sortira avant les prochaines élections municipales. Il est par conséquent la dernière occasion de la liste Tonnay Avance de s'exprimer.

Comme vous avez pu le constater à la lecture des différents bulletins, nous pouvons être fiers du travail accompli et d'avoir été pendant six ans à votre service. Voici quelques exemples de réalisations de projets structurants : pour la voirie (rues de Fontsèche, Victor Hugo et Zola, place Jacob, rue Napoléon, Champservé...), les bâtiments (construction de la Maison de Santé, rénovation de l'école maternelle Plaisance...), en urbanisme (accompagnement de logements sociaux, nouveaux lotissements...), sport (City stade, parcours d'orientation...) un soutien aux commerces, une nouvelle politique de communication...

La liste des réalisations communales est assez longue pour contredire les mauvaises langues qui parlent d'immobilisme. Certes, il y a encore des choses à améliorer, mais nous pouvons être fier.e.s de notre bilan.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette année 2026.

Tonnay Avance, majorité municipale.

l'Echo des hommes



Programmation culturelle et sportive

Janvier

Mercredi 7 janvier - 19h30

LES HALLES

NOUS ON N'A RIEN VU VENIR

Un étonnant duo de circassiens s'engage devant nous dans une bataille loufoque, usant d'un agrès de cirque pas comme les autres : un téléviseur ! Programmation mutualisée avec le Théâtre de la Coupe d'Or - Scène conventionnée de Rochefort. Renseignements et réservations au 05 46 82 15 15 ou www.theatre-coupedor.com

Samedi 10 janvier - 20h30

LES HALLES

MATCH D'IMPROVISATION THÉÂTRALE AMATEUR

Rencontre entre les équipes Octopulses 2015 et Octopulses 2025 (Grand Rochefort). Organisation en partenariat avec l'association Lire au fil de la Charente. Entrée gratuite Contact : 06 83 16 14 50

Samedi 28 février - 10h

MÉDIATHÈQUE

ATELIER DESSIN DE MONSTRE

Toi qui débordes d'imagination, viens dessiner ton monstre. Prends la place de Carl Norac et de Carll Cneut auteurs de l'album « Monstre, ne me mange pas ». Ton œuvre sera ensuite exposée à la médiathèque. À partir de 6 ans Sur inscription au 05 46 84 01 27

Vendredi 23 janvier - 19h

MÉDIATHÈQUE

SPECTACLE NUIT DE LA LECTURE LE GRAND VOYAGE DE TITI LE CONFETTI

Titi, un confetti, cherche sa mission de vie. S'engage alors une épopee merveilleuse, durant laquelle il rencontre de nombreux personnages : Volga la goutte d'eau, Hector l'oiseau migrateur, l'Arbre Grand-Mère... À partir de 6 ans

Sur inscription au 05 46 84 01 27

Février

Samedi 14 février - 20h30

LES HALLES

NOUS ON N'A RIEN VU VENIR

Création 2026 de la compagnie de théâtre amateur Les Tintamarres de Tonnay-Charente. Gratuit sur réservations à l'Office de Tourisme Rochefort Océan : www.rochefort-ocean.com/ billetterie ou sur place dans la limite des places disponibles.

Samedi 21 février - 14h-18h

Dimanche 22 février - 10h-17h

SALLES DES FÊTES DU COMPLEXE MUNICIPAL

SALON DU LIVRE ANCIEN

Salon du livre ancien, journaux, vieux papiers, disques, atelier de reliure. Organisation en partenariat avec l'association Lire au fil de la Charente. Entrée gratuite Contact : 06 83 16 14 50

Samedi 28 février - 10h

SUR LES QUAIS

TONNAY FÊTE LE PRINTEMPS AVEC SON MARCHÉ

Animations à partir de 10h Accès libre et gratuit

Avril

Samedi 11 avril - 15h30

DÉPART SALLE DES FÊTES

JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME

Bla-Bla Marche de 5 km Code vestimentaire : BLEU ! Animaux de compagnie autorisés Gratuit - Appel aux dons Contact : 05 46 82 63 95 animationssportives@tonnay-charente.fr Co-organisée avec l'association Tornade 17

MES CARTES MENTALES

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

ÉQUIPEMENTS POUR L'USAGER

CASQUE

VÊTEMENT
RÉFLÉCHISSANT
surtout la nuit ou
en cas de visibilité
réduite



OBLIGATOIRES RECOMMANDÉS

GANTS / MITAINES

ÉQUIPEMENTS POUR LES EDPM

Engins de déplacement personnel motorisés

Trottinettes électriques

SYSTÈME DE FREINAGE
EFFICACE

AVERTISSEUR SONORE

FEUX DE POSITION
AVANT ET ARRIÈRE

CATADIOPTRES
AVANT, ARRIÈRE
ET LATÉRAUX



Gyropodes



Monoroues



Hoverboards



Cyclomobiles



1 personne



+ de 14 ans



Max 25 km/h



Pas de distracteurs



Trottoirs interdits